



**je me déplace tranquillement dans les bâtiments**



**je suis prêt(e) à l'heure pour les cours**



**je respecte les limitations de zone et les horaires**



**je trie mes déchets**



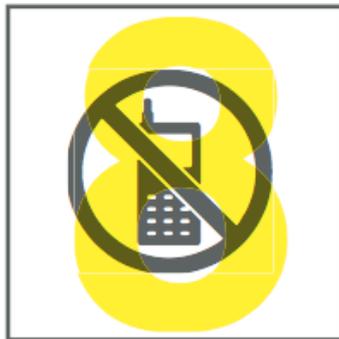
**je porte une tenue vestimentaire décente**



**je reste à mon étage et près de ma classe**



**je suis les règles quant aux jeux de balle ou autres**



**j'éteins mes appareils électroniques dès l'entrée dans le bâtiment**



**je ne consomme aucune drogue ou alcool, ni ne transporte d'armes ou objets dangereux**



**je respecte le matériel, les locaux, le mobilier...**



**je ne crie pas, ni ne suscite ou participe à des jeux de bagarres**



**je respecte l'autre et utilise un vocabulaire correct**

## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES À L'ATTENTION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES D'AUBONNE

CES RÈGLES SONT BASÉES SUR

LE RESPECT DÙ PAR TOUS ET À CHACUN

LA SÉCURITÉ DUE PAR TOUS ET À CHACUN

LES ÉLÈVES

- 1 SE DÉPLACENT EN MARCHANT TRANQUILLEMENT À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT (ILS NE COURENT PAS DANS LES COULOIRS, NE DÉVALENT PAS LES ESCALIERS, NE SE BOUSCULENT PAS...)
- 2 À LA DEUXIÈME SONNERIE, SONT ALLÉS AUX TOILETTES, ONT PASSÉ À LEUR CASIER ET SONT PRÊTS À TRAVAILLER
- 3 N'ENTRENT PAS AVANT LA PREMIÈRE SONNERIE (8H05/13H30), RESTENT DANS LES ZONES DÉLIMITÉES DURANT LES RÉCRÉATIONS, LES HEURES CREUSES ET LES DÉPLACEMENTS, NE QUITTENT PAS LA COUR DE RÉCRÉATION SANS L'AUTORISATION D'UN ENSEIGNANT
- 4 RAMASSENT ET TRIENT LEURS DÉCHETS
- 5 ADOPTENT UNE TENUE VESTIMENTAIRE DÉCENTE
- 6 ATTENDENT LEUR ENSEIGNANT(E) CALMEMENT DEVANT LA PORTE DE LA CLASSE FERMÉE À CLÉ, TOUT EN RESTANT DANS UN PÉRIMÈTRE PROCHE DE LEUR SALLE
- 7 ONT LE DROIT DE PRATIQUER DES JEUX DE BALLE (BALLE DE TENNIS OU BALLE EN MOUSSE), MAIS EN AUCUN CAS DE PRENDRE UN CAMARADE POUR CIBLE, LES BOULES DE NEIGE SONT PERMISES DANS UNE ZONE DÉLIMITÉE
- 8 ÉTEIGNENT ET RANGENT TOUS LEURS APPAREILS ÉLECTRONIQUES AVANT D'ENTRER DANS LE BÂTIMENT
- 9 RESPECTENT LES LOIS EN VIGUEUR, EN PARTICULIER CELLES INTERDISANT LA CONSOMMATION DE CIGARETTES, D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS, ONT L'INTERDICTION FORMELLE D'EMPORTER DES ARMES OU TOUT OBJET DANGEREUX (PETIT CANIF...)
- 10 RESPECTENT LES BÂTIMENTS, LES TOILETTES, LE MOBILIER ET LE MATÉRIEL EN GÉNÉRAL
- 11 ILS NE CHAHUTENT PAS, NE CRIENT PAS, NE « SIMULENT » PAS DE BAGARRES, NE SE VAUTRENT PAS PAR TERRE...
- 12 ADOPTENT UN VOCABULAIRE CORRECT ET DÉCENT, RESPECTENT TOUTES LES PERSONNES